



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



## 41<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent

Bonn, Allemagne, 27-28 novembre 2013

UNEP/CMS/StC41/9.2/Rev.1

### PROGRAMME DE TRAVAIL CHIFFRÉ 2013-2014

(au 30 septembre 2013)

#### Résumé

Le présent document présente une ébauche du Programme de travail chiffré (PTC) pour 2013-2014. Cela constitue une première pour la CMS et est présenté dans un format similaire à celui utilisé par la CITES.

Le PTC 2013-2014 donne un aperçu de ce qu'il faut attendre du Secrétariat en termes d'activités, en prenant en compte les ressources humaines et financières disponibles. Par ailleurs, il indique les ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de certaines des activités répertoriées.

## PROGRAMME DE TRAVAIL CHIFFRÉ 2013-2014

(préparé par le Secrétariat)

### **Introduction**

1. Au cours des discussions budgétaires lors de la COP10, les Parties ont demandé au Secrétariat d'élaborer un Programme de travail chiffré (PTC) à soumettre lors de la COP11. Après avoir envisagé plusieurs formats, le modèle de la CITES a été utilisé.
2. Un PTC pour 2013-2014 a été développé. Les coûts des activités proviennent d'un Plan de travail interne détaillé estimant les ressources, humaines et financières, nécessaires à la mise en œuvre de ces activités.
3. Le PTC actuel indique ce que le Secrétariat peut réaliser à l'aide des ressources financières et humaines actuelles et part du principe que les fonds manquants seront fournis en 2013-2014. Il faut donc noter que le niveau de ressources dont le Secrétariat a besoin pour mettre parfaitement en œuvre la mission qui lui a été confiée par les COP n'a pas encore été atteint. Afin d'avoir une idée plus précise des ressources nécessaires, des mesures seront prises afin de mener l'évaluation des ressources, comme demandé par la Résolution 10.9 '*Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille de la CMS*'.
4. Pour une organisation internationale, le nombre d'employés au siège social du Secrétariat à Bonn est faible. Le nombre total d'Équivalent temps plein (ETP) du personnel professionnel et du personnel administratif est respectivement de 8,57 et 6,6. Depuis mi-2009, le Secrétariat a tenté de recruter du personnel afin de renforcer les capacités du siège social. Avec un Jeune Expert associé (JEA) envoyé par la Finlande et 2 JEA et un P-2 entièrement financés par l'Allemagne, les ETP ont été augmentés de 4 ou 27 %, ce qui constitue une croissance significative, quoique temporaire. Le JEA finlandais est parti et les contrats des trois autres employés extra-budgétaires expireront fin 2014. Garantir le prolongement ou le remplacement de ces contrats est essentiel afin que le Secrétariat puisse continuer à remplir sa mission à l'avenir.
5. En plus des dépenses réalisées par la CMS et/ou par les Accords administrés par le PNUE, 13 pour cent de frais généraux sont versés au PNUE. En réaffectant une partie de ces frais généraux, les coûts de personnel de l'Unité administrative et financière, à savoir 1 P-4, 1 G-6 et 3 G-5, sont entièrement couverts. Cette unité travaille pour la CMS, l'AEWA, ASCOBANS, EUROBATS, l'Accord Gorilla et le Bureau de projet à Abou Dhabi. Étant donné que cette unité travaille pour différents Secrétariat sans coûts directs, il a été décidé de l'exclure du PTC pour le moment.

### **Programme de travail chiffré**

6. Le PTC 2013-2014 est organisé selon les unités actuelles du Secrétariat. Il donne un aperçu des principales activités menées par chaque unité en 2013-2014. Un tableau supplémentaire montre, par unité, ce qui est mis de côté pour le moment par manque de ressources.

#### **A. Unité de direction**

7. Les principales tâches de l'unité de direction est de donner des directives stratégiques, d'assurer la gestion, de surveiller l'utilisation des ressources disponibles, d'organiser les réunions des organes subsidiaires et d'en garantir le fonctionnement, de représenter la Convention, de renforcer la présence régionale de la CMS et de travailler pour le Groupe de travail sur le plan stratégique. Il est prévu qu'avec les préparations de la COP11 à venir, qui se tiendra au cours de la première moitié de novembre 2014, des ressources financières supplémentaires seront nécessaires, en particulier afin de couvrir les frais de déplacement et de séjour des délégués subventionnés et d'engager temporairement un Responsable associé en charge des conférences. L'expérience des COPs précédentes a prouvé que l'organisation de ces dernières représente une charge de travail supplémentaire pour le personnel de la CMS. Sans ressources humaines supplémentaires, cela signifierait qu'une partie de leurs activités devrait être suspendue.

N°	Aperçu du coût des activités à mener en 2013-2014				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
1	<b>Coordination du Secrétariat de la CMS</b> - Coordonner de manière globale les activités de la CMS ; - Superviser le personnel ; - Donner des directives stratégiques au personnel de la CMS, y compris aux bureaux décentralisés ; - Surveiller l'utilisation des ressources financières de la CMS ; et - Superviser et conseiller les Secrétariats stratégiques de l'AEWA et d'EUROBATS.	-	-	-	-
2	<b>Coordination des préparations des réunions de la COP11 et du CP</b> - Coordonner les préparations logistiques conséquentes de la COP11 ; - Assurer le fonctionnement de la COP11 ; - S'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles, en particulier pour la COP11 ; - Coordonner les préparations logistiques conséquentes pour la 41 <sup>ème</sup> et la 42 <sup>ème</sup> réunions du Comité permanent.	900 000 <sup>1</sup>	500 808	-	399 192
3	<b>Représentation de la Convention</b> - Maintenir un contact régulier avec les Parties contractantes, le PNUE, les AME, les OIG, les ONG, les agences de l'ONU à Bonn et le gouvernement hôte ; - Représenter la CMS aux réunions internationales.	-	-	-	-
4	<b>Renforcement de la présence régionale de la CMS</b> - Sensibiliser davantage le public à la CMS et accroître la visibilité de celle-ci au niveau régional.	-	-	-	-
5	<b>Nouveau Plan stratégique pour les espèces migratrices</b> - Assurer le fonctionnement du Groupe de travail sur le Plan stratégique et le soutenir ; - Superviser le consultant apportant son appui au Groupe de travail qui développe un nouveau Plan stratégique pour les espèces migratrices 2015-2023.	100 000	50 000	25 500	24 500
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>550 808</b>	<b>25 500</b>	<b>423 692</b>
<b>Frais de personnel pour 2013-2014</b>					
	<b>Personnel de base : D-1 (0.52), P-5 (0.40), P-4 (0.4), P-2 (0.65), G-6 (1), G-4 (0.8)</b>	779 099	779 099	-	-
	<b>Personnel extra-budgétaire :</b>	-	-	-	-
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	231 283	172 888	3 315	55 080
	<b>Grand total</b>	<b>2 010 382</b>	<b>1 502 795</b>	<b>28 815</b>	<b>478 772</b>

<sup>1</sup> Les coûts pris en charge par la Convention pour l'organisation de la COP11, du StC41 et du StC42, y compris les frais de déplacement et de séjour des délégués subventionnés et le recrutement d'un Responsable associé en charge des conférences pour assister le Secrétariat, sont estimés à environ 900 000 EUR.

## B. Unité de liaison inter-organisations et des collectes de fonds

8. Les priorités de l'unité de liaison inter-agences et des collectes de fonds pour 2013-2014 sont : promouvoir les sujets de la CMS au sein du système de l'ONU, renforcer les coopérations existantes avec les AME, les OIG et les ONG, développer de nouveaux accords de partenariat stratégiques et lever des fonds, principalement afin de mettre en œuvre les décisions de la COP. En outre, il restera un peu de temps pour étudier et rechercher des partenariats avec le secteur privé, maintenir le contact avec les Ambassadeurs de la CMS et examiner les options pour de nouveaux Ambassadeurs. Comme prévu dans l'activité 14.1 de la Résolution 10.9 'Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille de la CMS', il serait bénéfique pour le Secrétariat d'accueillir un JEA spécialisé dans la collecte de fonds afin d'assister la Responsable actuelle des collectes de fonds dans ses efforts visant à augmenter les activités du Secrétariat dans ce domaine. Par ailleurs, le responsable des liaisons inter-agences soutient le Groupe de travail sur le Plan stratégique.

N°	Aperçu du coût des activités à mener en 2013-2014				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
6	<p><b>Promotion des sujets de la CMS au sein du système de l'ONU</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à des groupes, tels que le Groupe stratégique 2015 du PNUE et le processus après-2015 visant à développer des objectifs de développement durable ;</li> <li>- Participer à des réunions de l'EMG, de l'IMG-biodiversité et du GLB ;</li> <li>- Participer au forum des SPANB ;</li> <li>- Participer aux Amis de l'Objectif 12 d'Aichi ;</li> <li>- Contribuer au Programme mondial sur les océans ;</li> <li>- Mettre en œuvre conjointement les plans de travail régionaux des Points focaux des AME régionaux du PNUE liés à la biodiversité ;</li> <li>- Surveiller les nouveaux groupes et partenariats au sein du système de l'ONU afin d'améliorer la coopération sur les sujets transverses, tels que le changement climatique, la viande de brousse et les espèces envahissantes (en général en vue de la participation future de l'Unité scientifique).</li> </ul>	-	-	-	-
7	<p><b>Renforcement de la collaboration avec les partenaires existants des AME</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et surveiller la mise en œuvre des Programmes de travail conjoints avec la CDB, la CITES, Ramsar et l'UNCCD ;</li> <li>- Identifier les synergies avec l'UNESCO-CPM, les Conventions de Berne et de Carthage.</li> </ul>	-	-	-	-
8	<p><b>Renforcement de la collaboration existante avec les partenaires des OIG et de la société civile</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer et mettre en place des Plans de travail conjoints, par ex. avec la CAFF ;</li> <li>- Coopérer et maintenir le contact avec des partenaires tels que BirdLife International, HSI-Australia, l'IFAW, la WCS, la WDC, etc.<sup>3</sup> ;</li> <li>- Mettre à jour les accords de partenariat, tels que ceux avec Wild Migration et la CBI.</li> </ul>	-	-	-	-

<sup>2</sup> Veuillez noter que la plupart des activités de l'Unité IALO nécessitent seulement des ressources humaines et dépendent donc de la disponibilité du personnel.

<sup>3</sup> Les partenaires actuels au sein des OIG et ONG sont l'AMMPA, BLI, la CAFF, le CIC, les Amis de la CMS, la SZF, le GBIF, GNF, HSI Australia, l'ICF, l'IFAW, l'OIBT, l'UICN, l'UICN/ELC, la CBI, Wild Migration, la NOAA, le SCF, le PROE, la WAZA, la WCS, la CMD, la WHMSI et WI.

9	<b>Recherche de nouveaux partenariats et coopérations</b> - Développer de nouveaux partenariats stratégiques, par ex. avec l'IRENA, l'OAA, WWF, la Banque mondiale et le PNUD ; - Développer une stratégie de partenariats avec le secteur privé ; - Maintenir le contact avec les collaborateurs du secteur privé, tels que TUI AG.	-	-	-	-
10	<b>Mobilisation des ressources</b> - Développer le Plan de mobilisation des ressources de la CMS ; - Développer et mettre en œuvre le Programme des champions des espèces migratrices ; - Élaborer des propositions de projet à soumettre aux donateurs potentiels ; - Maintenir le contact avec les donateurs et leur faire des comptes-rendus ; - Surveiller la mise en œuvre du projet ENRTP ; - Remettre aux Parties une liste des activités de base, en cours et futures non couvertes par le budget de base ; - Informer les Parties et les partenaires des sources de financement potentielles pour les activités de conservation.	6 000	6 000	-	-
	<b>Sous-Total</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Frais de personnel pour 2013-2014</b>					
	<b>Personnel de base : D-1 (0.1), P-5 (0.25), P-4 (0.6), P-2 (0.85), G-4 (0.2)</b>	449 929	449 929	-	-
	<b>Personnel extra-budgétaire</b>	-	-	-	-
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	59 271	59 271	-	-
	<b>Grand total</b>	<b>515 200</b>	<b>515 200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

N°	Aperçu du coût des activités approuvées que le Secrétariat ne peut pas mettre en œuvre en 2013-2014 avec les compléments de personnel actuels et les fonds disponibles				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
	Élargir et renforcer les activités de collecte de fonds	-	-	-	-
	<b>Sous-Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Besoins supplémentaires en ressources humaines pour 2013-2014 pour mettre en œuvre les activités susmentionnées</b>					
	<b>Personnel extra-budgétaire : JEA 2013-2014 2014)<sup>4</sup></b>	170 000	-	-	170 000
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	22 100	-	-	22 100
	<b>Grand total</b>	<b>192 100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>192 100</b>

<sup>4</sup> Ce JEA pourrait soutenir l'actuel Responsable associé des Programmes dans les collectes de fonds, non seulement pour la CMS, mais également pour la Famille de la CMS. Il est lié à l'activité 14.1 de la Résolution 10.9 'Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille de la CMS'.

### C. Unité de gestion de l'information, de renforcement des capacités et de la communication

9. Les principaux objectifs de l'Unité de gestion de l'information, de renforcement des capacités et de la communication pour 2013-2014 sont de développer le site web commun de la Famille de la CMS, l'espace de travail en ligne et d'assister les Parties dans l'utilisation du Système de rapport en ligne national. Concernant ce dernier point, les fonds pourront être réunis, espérons-le, afin de développer l'outil analytique qui complèterait le Système de rapport en ligne. Par ailleurs, l'unité vise à améliorer la communication autour des activités de la CMS, par exemple les menaces contre les espèces migratrices, etc. grâce aux réseaux sociaux, aux communiqués de presse et aux éditoriaux. Grâce à une subvention conséquente de l'Union Européenne et à un Jeune expert associé envoyé par la Finlande, un grand progrès sera fait au cours de cet exercice biennal en termes de renforcement des capacités. Plusieurs ateliers doivent se tenir en Afrique et un en Amérique Latine.

10. Le Secrétariat n'a ni les capacités, ni les fonds pour s'impliquer entièrement dans le processus des NBSAP, organiser des ateliers sur le Manuel en Asie et en Asie centrale, et mener un atelier visant à former les formateurs. Par conséquent, un JEA spécialisé dans le renforcement des capacités est requis afin de soutenir l'Unité à cet égard.

N°	Aperçu du coût des activités à mener en 2013-2014				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
11	<b>Gestion de l'information</b> Développer les outils suivants : - Nouveau site web de la Famille de la CMS ; - Espace de travail en ligne pour le Conseil scientifique ; - Cycle continu de rapport national (élaboration de questionnaires grâce au Système de rapport en ligne (ORS) et analyse des rapports).	182 575	94 775	87 800	-
	- Développer un outil analytique pour compléter l'ORS	200 000	-	-	200 000
12	<b>Sensibilisation et communication</b> - Maintenir le site web à jour ; - Publier des communiqués de presse et des éditoriaux ; - Publier des bulletins électroniques ; - Communiquer sur les réseaux sociaux.	25 000	25 000	-	-
	- Lancer le Prix de Thèse	16 000	-	-	16 000
13	<b>Renforcement des capacités (mise en œuvre de la stratégie)</b> - Développer un manuel destiné aux Points focaux de la Famille de la CMS ; - Organiser un atelier de formation au Manuel en Afrique ; - Développer une communauté en ligne des Points focaux nationaux ; - Atelier pré-COP en Afrique, Amérique du Sud et dans le Pacifique.	500 000	27 427	472 573	-
14	<b>Recrutement de Parties</b> (en mettant l'accent sur l'Asie, les Amériques et les Caraïbes).	-	-	-	-
	<b>Sous-Total</b>	<b>923 575</b>	<b>147 202</b>	<b>560 373</b>	<b>216 000</b>

<b>Frais de personnel pour 2013-2014</b>					
	<b>Personnel de base : D1 (0,15), P-5 (0,1), P-4 (1), G-7 (1), G-4 (0.5) et G4 (0.8)</b>	687 720	687 720	-	-
	<b>Personnel extra-budgétaire : JEA (janvier-juillet 2013), JEA (janvier-septembre 2013) et P-2 (1<sup>er</sup> octobre 2013-30 septembre 2014)</b>	196 026	87 567	109 459	-
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	<b>234 952</b>	<b>119 924</b>	<b>87 078</b>	<b>28 080</b>
	<b>Grand total</b>	<b>2 042 273</b>	<b>1 042 413</b>	<b>756 910</b>	<b>244 080</b>

N°	<b>Aperçu du coût des activités approuvées que le Secrétariat ne peut pas mettre en œuvre en 2013-2014 avec les compléments de personnel actuels et les fonds disponibles</b>				
	<b>Activités</b>	<b>Coût estimé</b>	<b>Base</b>	<b>Volontaire</b>	<b>Fonds manquants nécessaires</b>
	<b>Renforcement des capacités (mise en œuvre de la stratégie)</b> - S'impliquer davantage dans le processus des NBSAP ; - Organiser des ateliers de formation au Manuel en Asie et en Asie centrale - Ateliers de formation des formateurs (FdF) sur mesure menés pour différents partenaires de la CMS en fonction des besoins.	200 000	-	-	200 000-
	<b>Sous-Total</b>	<b>200 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200 000</b>
<b>Besoins supplémentaires en ressources humaines pour 2013-2014 pour mettre en œuvre les activités susmentionnées</b>					
	<b>Personnel extra-budgétaire : P-2 (septembre 2013-décembre 2014)</b>	116 756	-	-	116 756-
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	41 178	-	-	41 178
	<b>Grand total</b>	<b>357 934</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>357 934</b>

#### **D. Unité du développement et du service des accords**

11. Les principales tâches de cette unité sont de coordonner la mise en œuvre des MdE existants et de développer de nouveaux instruments et plans d'action, sur les ordres des Parties et des Signataires. À ce jour, 19 MdE ont été conclus. Le Secrétariat de la CMS est responsable des fonctions administratives et de dépositaire pour 17 des 19 MdE. Trois d'entre eux (IOSEA, Dugongs et Rapaces) sont basés dans des bureaux de projet de la CMS loin de Bonn et sont soutenus par des financements externes. Pour les 14 MdE restants, le siège social du Secrétariat de la CMS à Bonn remplit les fonctions de secrétariat selon les contraintes humaines et financières en vigueur. Par ailleurs, le Secrétariat sert également de Secrétariat par intérim pour l'Accord Gorilla.

12. Les 14 MdE ont des besoins en ressources différents. Le MdE Requins a son propre budget, établi par les Signataires à plus de 300 000 EUR par an. Toutefois, pour les MdE sur le phragmite aquatique, l'antilope Saïga, la grue de Sibérie et les cétacés du Pacifique, des résultats modestes ont été atteints avec seulement

10 000 – 30 000 EUR par an pour soutenir la coordination grâce à d'excellents partenaires dédiés sur le terrain.

13. Du fait de ressources humaines et financières limitées, peu voire aucun progrès est actuellement réalisé sur 3 MdE (les tortues de l'Atlantique, les mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest, les éléphants d'Afrique de l'Ouest) ou encore sur l'Accord Gorilla. Toutefois, l'unité gère également plusieurs projets de conservation sur les tortues et les gorilles, ainsi qu'un sur le renforcement des capacités de la police en Afrique centrale, qui bénéficiera aux gorilles, aux éléphants, aux tortues et même aux requins.

N°	Aperçu du coût des activités à mener en 2013-2014				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
	<b>Coordination et mise en œuvre de l'Accord Gorilla</b>	65 000	-	-	65 000
15	<b>Coordination et mise en œuvre du MdE Requins</b>	641 635 <sup>5</sup>	-	371 297	270 388
16	<b>Coordination et mise en œuvre des 13 autres MdE gérés de Bonn</b> - Coordonner et mettre en œuvre les MdE suivants en partenariat avec les ONG : cétacés du Pacifique, antilope Saïga, grue de Sibérie, cerf Bukharian et phragmite aquatique pour 30 000 EUR chacun - organiser les réunions des Signataires	150 000	90 000	-	60 000
	1. Grande outarde (MOS3)	7 000	-	-	7 000
	2. WAAM (MOS1)	100 000	-	-	100 000
	3. Flamant des Andes (MOS1)	20 000	-	-	20 000
	<b>Activités de conservation</b> (à l'exception des requins)	140 000 <sup>6</sup>	-	140 000	-
17	<b>Développement de nouveaux instruments et initiatives régionales</b> - Développer l'Initiative d'Asie centrale, la Voie de migration d'Asie centrale et les Plans d'action internationaux par espèce pour l'argali, le léopard des neiges, etc.	176 400	-	128 300	48 100
18	<b>Évaluation des MdE</b> - Mettre en œuvre l'activité 5.3 de la Résolution 10.9 'Structure et stratégies futures de la CMS et de la Famille de la CMS'	22 000	-	-	22 000
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 322 035</b>	<b>90 000</b>	<b>639 597</b>	<b>592 488</b>
<b>Frais de personnel pour 2013-2014</b>					
	<b>Personnel de base</b> : D1 (0.1), P-5 (0,15), (P-4), G-5 (0.75) et G-4 (0.5)	512 936	512 936	-	-
	<b>Personnel extra-budgétaire</b> : JEA (1) et P-2 (1)	350 268	-	350 268	-
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	284 081	78 382	128 682	77 023
	<b>Grand total</b>	<b>2 469 320</b>	<b>681 318</b>	<b>1 118 547</b>	<b>669 511</b>

<sup>5</sup> Le Budget Requins inclut les frais du personnel pour un agent P-3. Toutefois, ce poste est actuellement occupé par un P-2 financé par une contribution volontaire.

<sup>6</sup> Les activités de conservation ne sont pas répertoriées dans le budget de base et la mise en œuvre de ces activités n'est pas considérée comme une des activités de base du Secrétariat. Néanmoins, parfois, les Parties contractantes peuvent verser des fonds au Secrétariat pour ces activités, comme c'est le cas pour ce triennat. Les coûts estimés équivalent au montant reçu.



N°	Aperçu du coût des activités approuvées que le Secrétariat ne peut pas mettre en œuvre en 2013-2014 avec les compléments de personnel actuels et les fonds disponibles				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
	<b>Coordination et mise en œuvre des MdE gérés de Bonn</b>				
	- Améliorer la coordination et la mise en œuvre de tous les MdE gérés de Bonn	- <sup>7</sup>	-	-	-
	- Coordonner et mettre en œuvre les MdE suivants en partenariat avec les ONG/OIG : tortues d'Afrique, mammifères aquatiques d'Afrique de l'Ouest et éléphants d'Afrique de l'Ouest pour 50 000 EUR chacun	150 000	-	-	150 000
	<b>Sous-Total</b>	<b>150 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150 000</b>
<b>Besoins supplémentaires en ressources humaines pour 2013-2014 pour mettre en œuvre les activités susmentionnées</b>					
	<b>Personnel extra-budgétaire :</b>				
	- P-2 (septembre 2013-décembre 2014)	116 756	-	-	116 756
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	34 678	-	-	34 678
	<b>Grand total</b>	<b>301 434</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>301 434</b>

### E. Unité scientifique et technique

14. L'unité scientifique travaille pour le Conseil scientifique et donne des conseils scientifiques et techniques aux Parties et/ou au Secrétariat. De nombreuses résolutions adoptées lors de la COP10 ont guidé le travail de cette unité. Comme demandé par la COP, le Secrétariat coordonne et/ou met en œuvre partiellement plusieurs résolutions, dont Modus Operandi pour des Situations d'urgences de conservation (Res. 10.2), Réseaux écologiques (Res. 10.3), Débris marins (Res. 10.4), IPBES (Res. 10.8), Voies de Migration (Res. 10.10), Lignes électriques et Oiseaux migrateurs (Res. 10.11), Poissons d'Eau douce migrateurs (Res. 10.12), Taxonomie (Res. 10.13), Prises accidentelles (Res. 10.14), Programme de Travail Mondial pour les Cétacés (Res. 10.15), Changement climatique (Res. 10.19), Maladies de la faune sauvage (Res. 10.22), Pollution acoustique sous-marine (Res. 10.24), Empoisonnement des Oiseaux (Res. 10.26), Oiseaux terrestres en Afrique et en Eurasie (Res. 10.27) et Faucon sacré (Res. 10.28). En outre, l'unité est en charge de la coordination et de la gestion d'un certain nombre de Groupes de travail opérant sous l'égide du Conseil scientifique, en particulier celui sur les voies de migration, celui sur les oiseaux terrestres, un Groupe de travail sur la réduction du risque d'empoisonnement et de l'Équipe spéciale scientifique sur la vie sauvage et la santé des écosystèmes. En plus de travailler à la mise en œuvre de ces Résolutions, l'Unité travaille pour le Conseil scientifique et est en charge du Programme des petites subventions, du Projet « Antilopes Sahélo-Sahariennes » et du projet transfrontalier sur le réseau écologique en Éthiopie et au Sud-Soudan.

<sup>7</sup> Afin de renforcer la coordination et la mise en œuvre, il faut au moins des ressources humaines supplémentaires.

N°	Aperçu du coût des activités à mener en 2013-2014				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
19	<b>Mise en œuvre des Résolutions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner la compilation des études de cas existantes sur les réseaux écologiques (en partie) ;</li> <li>- Organiser un atelier d'experts « <i>Vers un Programme de travail de la CMS sur le changement climatique</i> » ;</li> <li>- Coordonner l'Équipe spéciale sur la vie sauvage et la santé des écosystèmes ;</li> <li>- Organiser un atelier sur les voies de migration américaines et travailler pour le Groupe de travail sur les voies de migration ;</li> <li>- Créer un Groupe de travail d'experts sur l'empoisonnement des oiseaux et organiser un atelier ;</li> <li>- Créer un Groupe de travail d'experts sur les oiseaux terrestres d'Afrique-Eurasie et organiser un atelier ;</li> <li>- Soutenir le Groupe de travail sur le faucon sacré ;</li> <li>- Rassembler les informations des accords associés sur les débris marins et faciliter leur analyse ;</li> <li>- Organiser un atelier sur la culture des cétacés et la complexité sociale ;</li> <li>- Soutenir la mise en œuvre des résolutions sur les prises accidentelles et les la pollution acoustique sous-marine ;</li> <li>- Maintenir une bonne relation de travail avec l'IPBES et participer le cas échéant aux réunions de la Plateforme ;</li> <li>- organiser une réunion sur l'harmonisation de la taxonomie et de la nomenclature des oiseaux.</li> </ul>	658 036	60 000	441 200	156 836
20	<b>Travail pour le Conseil scientifique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser une réunion spéciale stratégique du Conseil scientifique en 2013 et en garantir le fonctionnement ;</li> <li>- organiser une réunion ordinaire en 2014 et en garantir le fonctionnement ;</li> <li>- Soutenir le travail intersession du Conseil scientifique ;</li> <li>- Soutenir et maintenir l'espace de travail du Conseil scientifique de la CMS.</li> </ul>	148 300	120 000	28 300	-
21	<b>Projets de conservation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer le projet de l'UE au Niger et au Tchad sur les antilopes sahélo-sahariennes ;</li> <li>- Gérer le projet transfrontalier sur le couloir de migration entre l'Éthiopie et le Sud-Soudan ;</li> <li>- Gérer le Programme des petites subventions et surveiller la mise en œuvre des projets financés ;</li> <li>- Coordonner l'évaluation sur l'impact des espèces exotiques envahissantes sur les espèces migratrices.</li> </ul>	520 000 <sup>8</sup>	-	520 000	-
	<b>Sous-Total</b>	<b>1 326 336</b>	<b>180 000</b>	<b>989 500</b>	<b>156 836</b>

<sup>8</sup> Les activités de conservation ne sont pas répertoriées dans le budget de base et la mise en œuvre de ces activités n'est pas considérée comme une des activités de base du Secrétariat. Néanmoins, parfois, les Parties contractantes peuvent verser des fonds au Secrétariat pour ces activités, comme c'est le cas pour ce triennat. Les coûts estimés équivalent au montant reçu, dont 225 000 EUR sont pour le Fonds des petites subventions et le reste pour les autres projets de conservation.

Frais de personnel pour 2013-2014					
	<b>Personnel de base : D-1 (0.1), P-5 (0.1), P-4 (0.85), P-2 (1), P-2 (0.25), G-5 (0.25) et G-4 (0,8)</b>	<b>649 912</b>	<b>649 912</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Personnel extra-budgétaire</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	<b>256 912</b>	<b>107 889</b>	<b>128 635</b>	<b>20 389</b>
	<b>Grand total</b>	<b>2 233 160</b>	<b>937 800</b>	<b>1 118 135</b>	<b>177 225</b>

N°	Aperçu du coût des activités approuvées que le Secrétariat ne peut pas mettre en œuvre en 2013-2014 avec les compléments de personnel actuels et les fonds disponibles				
	Activités	Coût estimé	Base	Volontaire	Fonds manquants nécessaires
	<b>Mise en œuvre des Résolutions</b> - Urgences - organiser des ateliers régionaux et sous-régionaux afin de promouvoir les réseaux écologiques (en partie) - IPBES (en partie) - Lignes électriques - Poisons d'eau douce - Programme de travail sur les cétacés - Actions concertées et coopératives - Pollution acoustique sous-marine (en partie) - Nomenclature normalisée des espèces d'oiseaux	200 000	-	-	200 000
	<b>Sous-Total</b>	<b>200 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>200 000</b>
<b>Besoins supplémentaires en ressources humaines pour 2013-2014 pour mettre en œuvre les activités susmentionnées</b>					
	<b>Personnel extra-budgétaire : P-2 (janvier - décembre 2014)</b>	116 756	-	-	116 756
	<b>13 % PSC (dépenses d'appui au programme)</b>	41 178	-	-	41 178
	<b>Grand total</b>	<b>357 934</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>357 934</b>

**Action requise :**

Le Comité permanent prend note du Programme de travail chiffré et apportent ses orientations le cas échéant pour améliorer davantage le document.